

# MASTER DROIT

PARCOURS **Droits et libertés fondamentaux  
dans les collectivités et entreprises**

FORMATION  
INITIALE

*Étudier*  
à **UP13**

## OBJECTIFS

**L'objectif du Master 2 « Droits et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises »** est de dispenser un enseignement permettant aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des droits et libertés fondamentaux en droit français, européen et international, public et privé.

Sa vocation est de donner à de futurs professionnels du droit (avocats, magistrats, directeurs des ressources humaines, juristes d'entreprise, directeurs et personnels des établissements sociaux et médico-sociaux, juristes dans les ONG et associations de défense des droits de l'homme ...) les compétences nécessaires pour veiller au respect de la protection des droits et libertés fondamentaux au sein de la société et plus spécifiquement au sein des collectivités et des entreprises (droits et libertés fondamentaux des salariés, patients, personnes vulnérables, usagers des services et établissements sociaux ou médico-sociaux, personnes âgées accueillies dans des EHPAD, mineurs placés dans des établissements et services relevant de la protection judiciaire de la jeunesse...).

**Les droits et libertés fondamentaux font l'objet d'une protection croissante par le droit national et européen.**

La contribution des professionnels du droit à la protection effective des droits et libertés fondamentaux suppose la connaissance des normes constitutionnelles et européennes, l'étude d'un ensemble de matières en constante évolution (droits et libertés fondamentaux de la personne au travail, droit des personnes vulnérables, droit des personnes handicapées, droit des étrangers, droits des patients) ainsi que l'étude plus spécifique de garanties dont l'importance est majeure pour les personnes comme pour les entreprises et collectivités ayant l'obligation de veiller au respect des droits et libertés fondamentaux ( droit au respect de la vie privée et des données personnelles, protection contre les discriminations, droit à la liberté de conscience et de religion, liberté d'expression).



## COMPÉTENCES VISÉES

- **La formation permet d'une part d'approfondir au cours des deux semestres des connaissances générales en matière de Droits et libertés fondamentaux**, assorties de compétences visant à mettre en œuvre ces connaissances : cours de protection constitutionnelle des droits et libertés fondamentaux, cours de protection internationale des droits et libertés fondamentaux, cours de protection européenne des droits et libertés fondamentaux complété par un cours de contentieux européen approfondi et un cours de droit au procès équitable. Les compétences visées sont tant des compétences substantielles que procédurales, le parcours s'adressant à des praticiens qui sont susceptibles d'agir dans un cadre non contentieux comme dans un cadre contentieux. La formation vise à faire acquérir par les étudiants des compétences nécessaires relatives à la maîtrise de la question prioritaire de constitutionnalité et du contrôle de conventionnalité, notamment par l'étude approfondie de la méthode du contrôle opéré par la Cour européenne des droits de l'homme, des critères et orientations du juge européen.
- **La formation permet d'autre part d'acquérir ou d'approfondir des compétences spécifiques** qui sont nécessaires ou utiles aux professionnels chargés de veiller au respect des droits et libertés fondamentaux au sein des collectivités et entreprises, de conseiller les collectivités et entreprises dans la mise en œuvre des droits et libertés et fondamentaux ou d'élaborer en la matière une stratégie contentieuse. Ces compétences spécifiques consistent dans la maîtrise de matières spécialisées ou de questions particulières, telles que les droits et libertés fondamentaux de la personne au travail, les droits des patients, les droits des personnes vulnérables incluant les droits des usagers dans les établissements sociaux et médico-sociaux, les discriminations, le droit au respect de la vie privée et des données personnelles, les droits des personnes handicapées, la prise en considération de la diversité, la liberté de conscience et de religion.
- **L'apport de praticiens du droit à la formation concourt à assurer l'acquisition par les étudiants de compétences pratiques** en matière de mise en œuvre des droits et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises, dans un cadre non contentieux ou contentieux. Des praticiens, avocats ou professionnels en charge de veiller au respect des droits fondamentaux dans les collectivités et entreprises, interviennent dans des cours dispensés aux étudiants ou dans des conférences supplémentaires en marge des cours. Ils font ainsi part de leur expérience et traitent de cas ou de situations analogues à ceux dont ils ont à connaître.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- **Le parcours de Master 2 « Droits et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises »** permet aux étudiants de se former à passer les examens et concours qui constituent des voies d'accès à certains de ces métiers (examen d'entrée au CRFPA, concours de la fonction publique de catégorie A ou B).

---

---

## INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

---

---

**Le master « Droits et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises »** assure la formation des professionnels du droit qui conseillent les personnes, les collectivités et les entreprises dans le domaine des droits et libertés fondamentaux ou qui intègrent les services juridiques des collectivités et entreprises et sont amenées à veiller au respect des droits et libertés fondamentaux :

- avocats ;
- juristes dans les associations de défense des droits et libertés fondamentaux ;
- juristes intégrés aux services juridiques des collectivités publiques ;
- juristes intégrés aux services juridiques des établissements de santé ;
- juristes intégrés aux services juridiques des entreprises ;
- personnels en charge de la protection des droits et libertés fondamentaux des usagers dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- personnels des établissements et services relevant de la protection judiciaire de la jeunesse.

---

---

## ORGANISATION DE LA FORMATION

---

---

**Les enseignements sont répartis en unités fondamentales et unités complémentaires.** Tous sont obligatoires. Ils font l'objet de cours et d'un examen écrit ou oral. Un stage obligatoire est intégré aux unités fondamentales. Il donne lieu à un rapport écrit ainsi qu'à une soutenance devant un jury. Les droits et libertés fondamentaux sont abordés dans une perspective à la fois théorique et pratique. À ce titre certains cours sont confiés à un praticien ou sont complétés par l'enseignement d'un praticien. Outre les enseignements qui donnent lieu à une évaluation et à l'attribution d'ECTS, le parcours M2 « Droits et libertés fondamentaux dans les collectivités et entreprises », comporte des conférences dont le suivi est obligatoire et qui ne donnent pas lieu à un contrôle de connaissance ainsi qu'à l'attribution d'ECTS. Leur vocation est de compléter l'enseignement dispensé en donnant l'éclairage d'une autorité administrative indépendante, d'un praticien, avocat, juriste d'une association de défense des droits de l'homme, magistrat etc.

**En complément ou à la place du stage, l'étudiant a la possibilité de demander à rédiger un mémoire** de recherche sous la direction d'un enseignant s'il souhaite présenter une candidature à l'inscription en doctorat.



# Programme



## Master 2<sup>ème</sup> année

---

---

### SEMESTRE 1

---

---

#### **UE1 Unité d'enseignement fondamental 1 (10 ECTS)**

Protection constitutionnelle des droits et libertés fondamentaux (3 ECTS)  
Protection européenne des droits et libertés fondamentaux (4 ECTS)  
Liberté d'expression en droit interne et européen (3 ECTS)

#### **UE2 Unité d'enseignement fondamental 2 (10 ECTS)**

Droits et libertés fondamentaux de la personne au travail (4 ECTS)  
Droit des patients (2 ECTS)  
Droits des personnes vulnérables (4 ECTS)

#### **UE3 Unité d'enseignement complémentaire 1 (6 ECTS)**

Principes directeurs du procès-droit au procès équitable (2 ECTS)  
Contentieux européen approfondi (4 ECTS)

#### **UE4 Unité d'enseignement complémentaire 2 (4 ECTS)**

Anglais juridique approfondi (2 ECTS)  
Droit des étrangers (2 ECTS)

#### **UE5 Unité transversale**

Conférences

---

---

### SEMESTRE 2

---

---

#### **UE6 Unité d'enseignement fondamental 1 (10 ECTS)**

Discriminations en droit interne et européen (3 ECTS)  
Protection internationale des droits et libertés fondamentaux (4 ECTS)  
Théorie général des droits et libertés fondamentaux (3 ECTS)

#### **UE7 Unité d'enseignement fondamental 2 (10 ECTS)**

Stage, rapport de stage et soutenance du rapport de stage (10 ECTS)

#### **UE8 Unité d'enseignement complémentaire 1 (6 ECTS)**

Droit des personnes handicapées (3 ECTS)  
Protection des données personnelles, de l'image et de la vie privée (3 ECTS)

#### **UE9 Unité d'enseignement complémentaire 2 (4 ECTS)**

Droits fondamentaux et diversité religieuse, culturelle, ethnique (4 ECTS)

#### **UE10 Unité transversale**

Conférences

#### **UE libre non obligatoire (2 ECTS)**

Points bonus éventuels : engagement étudiant

## CONDITIONS D'ADMISSION

**En Master 1 :** Licence en Droit ou six premiers semestres d'un parcours juridique, ou tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

**En Master 2 :** Peuvent être candidat(e)s les titulaires, au minimum, d'un Master 1, ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD, en droit, ou en sciences politiques, ou en administration économique et sociale ; les titulaires d'un diplôme d'un niveau équivalent dans une autre discipline peuvent faire acte de candidature. A niveau équivalent, en fonction du nombre de places disponibles, les titulaires d'un master 1, ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD, en droit, ou en sciences politiques, ou en administration économique et sociale, seront considérés prioritaires.

**Nombre de places disponibles :** 25.

**La sélection des candidat(e)s est réalisée par :** - Examen sur dossier universitaire (admissibilité)  
- Entretien oral

Les candidat(e)s doivent retirer leur dossier de candidature auprès du secrétariat des masters de la Faculté Droit, Économie et Gestion. La liste des pièces à fournir est indiquée dans le dossier d'inscription. Le respect des délais indiqués pour les candidatures et inscriptions est impératif, sous peine d'irrecevabilité du dossier.

informations  
inscriptions

Bureau H 214 / 01 49 40 44 75  
scolarite.dsps@univ-paris13.fr

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

**Vie étudiante, frais d'inscription, ... : [www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)**

## CONTACTS ET ACCÈS

**Responsable de la formation :** Céline RUET

**Master 1 :** Bureau H 207 / 01 49 40 32 92 / m1prive.dsps@univ-paris13.fr

**Master 2 :** Bureau H 210 / 01 49 40 44 10 / m2dlf.dsps@univ-paris13.fr

### Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant)

Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11

Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38

[www.univ-paris13.fr/orientation](http://www.univ-paris13.fr/orientation)

**Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) :** CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)

[www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne](http://www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne)

Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse

01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

### UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales

**VENIR À PARIS 13 : CAMPUS DE VILLETANEUSE / 99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse**

**Voiture, à partir de Paris :** Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

### Transports en commun :

**Depuis Paris :** Train ligne H – Toutes les lignes départ Gare du Nord directions Persant Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise – arrêt Epinay Villetaneuse.

**Depuis la gare d'Epinay Villetaneuse :** prendre soit le T11 direction le Bourget, arrête Villetaneuse-Université, soit le Bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université Paris 13.

**Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) :** prendre le T8, terminus Villetaneuse Université.